



INFIRMIERS

> DIAGNOSTICS SUR LES MÉTIERS EN TENSION STRUCTURELLE EN PACA
ANNEXE TECHNIQUE



Précisions préalables :

La FAP V1Z80 « Infirmier » comprend les infirmiers salariés ou libéraux en soins généraux, les infirmiers spécialisés, les infirmiers puériculteurs, les infirmiers psychiatriques et les cadres infirmiers et assimilés.

ROME correspondant à cette FAP : J1502-Coordination de services médicaux ou paramédicaux ; J1503-Soins infirmiers spécialisés en anesthésie ; J1504-Soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire ; J1505-Soins infirmiers spécialisés en prévention ; J1506-Soins infirmiers généralistes ; J1507-Soins infirmiers spécialisés en puériculture.

Tensions et difficultés de recrutement

Sources : Pôle emploi, Direccte, ORM (OEE, DEE ; Tensions structurelles 2005-2014) ; Pôle emploi, Crédoc (BMO 2012-2016) ; TEC, Medef (enquête, données 2015) – Traitement ORM.

- Ce métier fait partie des 54 métiers (sur 181 observés) qui apparaissent en tension structurelle sur une période de dix ans en région PACA (2005-2014), avec une **tension structurelle forte de 1,15** (contre 0,55 tous métiers).
- Tension conjoncturelle en 2015 (sur offres diffusées par Pôle emploi)* : 1,95.
- Tension conjoncturelle plus élevée dans les départements 06 et 84.
- D'après l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre (BMO 2016), les infirmiers font l'objet de :
 - **1 826 projets de recrutements** (27^e métier le plus recherché sur 197).
 - En un an : 86 projets en plus (+ 5 %).
 - La part des projets de recrutement jugés difficiles *a priori* par les employeurs est plus faible que celle observée pour l'ensemble des métiers (29 % contre 34 %). Elle est en forte baisse par rapport à 2012 (- 53 points).
 - Une faible proportion de projets saisonniers (10 % contre 49 % tous métiers).
- D'après l'enquête TEC au niveau régional, qui ne prend pas en compte les trois fonctions publiques (alors que les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière sont d'importants employeurs d'infirmiers), il ressort que :
 - Le métier d'infirmier présente des difficultés à pourvoir un poste nettement plus faible que l'ensemble des métiers (18 % contre 34 %).
 - Tous les postes d'infirmiers mis en recrutement ont été pourvus.

* Offres diffusées par Pôle emploi : offres déposées à Pôle emploi ajoutées aux offres des partenaires. Le niveau de qualification ne pouvant pas être détaillé dans les offres partenaires, cette tension conjoncturelle est « approchante » car elle ne correspond pas toujours à la FAP mais à l'ensemble des ROME qui la composent, sans distinguer le niveau de qualification. Calcul de la tension = $(\frac{1}{3} \times \text{cumul offres} / \text{cumul entrées au chômage}) + (\frac{2}{3} \times \text{cumul offres} / \text{moyenne DEFM})$, sur l'année 2015. Métier dit en tension : métier pour lequel le ratio de tension est supérieur ou égal à 0,75.

DIAGNOSTICS RÉALISÉS
EN PARTENARIAT AVEC :



Diagnosics sur les métiers en tension
structurelle en PACA – Juillet 2016

Directeur de publication : Philippe Guy
Réalisation : ORM



Offres d'emploi

Source : Pôle emploi, Direccte (offres d'emploi enregistrées OEE, cumul annuel 2015) – Traitement ORM.

- **2 500 offres d'emploi enregistrées en 2015** par Pôle emploi (soit 1 % de l'ensemble des offres).
 - La moitié des offres correspondent à un CDI (51 % contre 40 % tous métiers) ; 38 % à un CDD de six mois et moins (35 % tous métiers) et 4 % sont des missions d'intérim (12 % tous métiers).
 - Comme attendu pour un métier réglementé à un niveau bac + 3, 52 % des offres concernent des profils très qualifiés (TAM et cadres, contre 13 % tous métiers) et 47 % d'employés qualifiés (45 %).
 - 55 % des offres émanent d'établissements de moins de 50 salariés (78 % tous métiers).
 - 8 % émanent d'établissements de 250 salariés et plus (6 % tous métiers).
 - La moitié des offres provient du secteur social et médico-social (49 %).
 - Le secteur « Activités pour la santé humaine » n'est à l'origine que de 25 % des offres enregistrées.
- => Les offres déposées à Pôle emploi proviennent de petits établissements de moins de 250 salariés et du secteur social et médico-social, c'est-à-dire des établissements où n'est localisée qu'une partie très limitée des emplois infirmiers.

Motifs de clôture des offres

Source : Pôle emploi (offres d'emploi clôturées, cumul annuel 2015) – Traitement ORM.

- Une majorité d'offres satisfaites (principalement suite à une clôture automatique).
- 2 % d'offres retirées faute de candidats (comme tous métiers).



Profil des demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi, Direccte (DEFM ABC au 31.12.2015) – Traitement ORM.

- **2 018 demandeurs d'emploi à fin décembre 2015** (soit 0,4 % de la demande d'emploi totale).
 - Très majoritairement des femmes (84 % contre 49 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).
 - La part des 50 ans et plus est équivalente à celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi (25 % contre 24 %). La part des moins de 25 ans est en revanche plus élevée : 17 % contre 13 %.
 - 53 % ont un niveau bac + 3 et plus (12 % tous métiers). Cependant, 25 % ont un niveau déclaré inférieur ou égal au bac.
 - 53 % d'inscrits en tant qu'employés qualifiés (contre 49 %) et 33 % de TAM ou cadres (contre 12 %).
 - Un quart des demandeurs d'emploi n'a pas d'expérience dans le métier (26 % contre 15 %). Mais dans le même temps, 32 % ont dix ans et plus d'expérience (contre 28 %).
- => Les débutants et les très expérimentés sont surreprésentés parmi les inscrits à Pôle emploi.
- La part des personnes inscrites à Pôle emploi depuis un an et plus est très faible (28 % contre 42 %).

Caractéristiques de l'emploi (contrats, secteurs, taille entreprise...)

Sources : Insee (RP 2012); Insee (DADS 2012) – Traitement ORM.

- **46 495 infirmiers en emploi** (soit 2,4 % de l'emploi régional en 2012).
- Les effectifs (salariés et non-salariés) sont en croissance entre 2007 et 2012 (+ 12,2 %). Cette croissance est supérieure à celle de l'emploi tous métiers en région (+ 1,7 %).
- Il s'agit majoritairement d'emplois à durée illimitée (CDI, fonctionnaires) : 72 % (contre 73 % tous métiers) et 22 % d'emplois non-salariés (14 % tous métiers).
- 81 % des actifs sont à temps complet (82 % tous métiers).
- 81 % des emplois sont concentrés dans le secteur des « Activités pour la santé humaine ».
- 10 % exercent dans le secteur « Hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement ».
- 66 % des postes sont localisés dans des établissements de 250 salariés et plus (24 % tous métiers confondus). Seulement 10 % dans des établissements de moins de 50 salariés (contre 49 %).

Profil et formation des actifs en emploi

Sources : Insee (RP 2012) ; Insee (Enquête emploi continue 2008-2012) ; Insee Analyses, n°28, mars 2016 – Traitement ORM.

- L'emploi est très majoritairement féminin (85 % contre 48 % tous métiers).
- Une plus faible part de jeunes de moins de 25 ans (5 % contre 9 %) mais plus de seniors de 50 ans et plus (32 % contre 29 %).
- Les infirmiers et sages-femmes ont, ensemble, un taux de retrait pour fin de carrière professionnelle de 15,9 % entre 2016 et 2020 (14 % tous métiers).

Lien avec la formation :

- 88 % des actifs en emploi ont un niveau bac + 2 et plus.
- 12 % des actifs exercent avec un diplôme de niveau bac et infra (niveau inférieur à ce qui est aujourd'hui exigé). Parmi eux, près de quatre sur dix sont apprentis, stagiaires ou en contrat aidé. La présence de ces niveaux pourrait aussi être due aux infirmiers psychiatriques dont le diplôme spécifique s'appuie sur une formation de 28 mois (depuis 1973), ainsi qu'aux infirmiers militaires qui exerçaient sans le niveau requis actuellement...
- Il n'y a pas d'écart notable entre le niveau de diplôme des juniors et celui des seniors.
- La filière de formation prépondérante est, en raison du caractère réglementé de la profession, la filière « Santé » (78 % des professionnels sont diplômés de cette filière), suivie des formations générales de niveau bac (5 %) et des « Sciences humaines appliquées » (3 % des professionnels : les cadres de santé inclus dans la famille professionnelle peuvent être diplômés de cette filière).

Caractéristiques des formations et des formés

Sources : EN, Draaf, Drees, Conseil régional, AFPA, Pôle emploi, Direccte (base ORM, effectifs en formation 2013) – Traitement ORM.

- Au niveau national, quatre diplômes d'État mènent aux métiers infirmiers (infirmiers en soins généraux, et les spécialisations infirmières : infirmiers puériculteurs, infirmiers anesthésiste, infirmiers de bloc opératoire).
- 51 autres certifications permettent :
 - une spécialisation sectorielle (par exemple, CAPME de médecine de santé au travail) ;
 - la préparation d'une évolution hiérarchique (par exemple, le diplôme de cadre de santé, directeur des structures de santé et de solidarité) ;
 - une fonction de management ou de spécialisation dans les métiers de la santé ou du travail

- social qui peut enrichir un diplôme d’infirmier mais ne peut pas mener au métier (licence professionnelle intervention sociale spécialité responsable d’actions gérontologiques) ;
- auxquelles il faut ajouter des certificats de capacité de la santé (par exemple, prélèvement sanguin) ou du travail social (par exemple, intégrer l’éveil culturel et artistique des enfants à sa pratique professionnelle).
- Au niveau régional en 2013, **2 924 personnes préparent une des 12 certifications qui visent ce métier, ses spécialisations ou des diversifications** (tous niveaux, tous dispositifs confondus). Toutes ces certifications sont issues des ministères (Affaires sociales et Santé, Enseignement supérieur), hormis une certification issue d’un organisme de formation.
 - Il s’agit quasi uniquement de formations de niveau bac + 3 (99 %) relevant essentiellement de la filière de formation « Santé ».
 - 95 % des effectifs sont en formation initiale-voie scolaire et 5 % sont en apprentissage (uniquement sur le diplôme d’État d’infirmier). Mais dans les écoles sanitaires et sociales, la formation initiale et la formation continue ne sont pas différenciées.
 - Les principales certifications visant ce métier sont :
 - Diplôme d’État d’infirmier (2 566 formés, soit 88 %).
 - Diplôme de cadre de santé (151 formés, soit 5 %).

Insertion à l’issue des formations

Source : ORM (enquête sur les sortants SPRFPA de formations de niveau CAP-BEP ou bac, année 2015, 2 ans après la formation).

- Pas de données exploitables (*l’enquête de suivi porte sur les sortants de formation de niveau CAP-BEP ou bac ; de plus, les données sur les sortants de la filière de formation « Santé » ne sont pas significatives*).

Source : Pôle emploi.

- Le taux d’accès à l’emploi six mois après la fin d’une formation financée ou rémunérée par Pôle emploi est de 41 % sur le Formacode (domaine de formation) « 43448-Infirmier » (55 % pour l’ensemble). [*Les sortants de formation Pôle emploi peuvent poursuivre le parcours de formation via un autre financement.*]

Autres sources mobilisées

- Insee, Direccte, « Départs à la retraite : quatre secteurs à forts enjeux », *Insee Analyses*, n° 28, mars 2016.
- ORM, « Portrait emploi-formation du secteur sanitaire et social en PACA – Enjeux et perspectives en PACA, *Études*, n° 27, juillet 2015
- Veille ORM réalisée dans le cadre de sa mission d’observation du secteur sanitaire et social :
 - Le champ des offres collectées par Pôle emploi doit être pris en compte pour déterminer s’il existe une tension sur le métier considéré dans tous ses lieux d’exercice potentiels. Ces offres reflètent un segment très spécifique d’employeurs et les tensions repérées sont à comprendre dans ce périmètre. 49 % des offres proviennent du médico-social et du social et 55 % des offres de petits établissements de moins de 50 salariés.
 - Dans la réalisation du **Portrait sanitaire et social**, les difficultés de recrutement exprimées concernaient surtout certains types de structures médico-sociales et sociales où les conditions de travail n’étaient pas *a priori* attractives. Ainsi les établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) où il est regretté, selon les dires infirmiers, le peu d’usage de la technicité infirmière, la grande polyvalence englobant des tâches organisationnelles et administratives, l’absence de travail en équipe et la présence (trop) discontinuée de médecins qui responsabilise fortement en cas d’urgence. *A contrario*, les emplois en services hospitaliers (réanimation, chirurgie, etc.) étaient plébiscités pour les raisons inverses (20 % des offres proviennent des activités hospitalières, qui comprennent les CHU, hôpitaux, cliniques, mais aussi l’hospitalisation à domicile, les hôpitaux psychiatriques...).
 - Au regard du vieillissement de la population et de l’augmentation du nombre de personnes dépendantes, les Ehpad se multiplient et voient leur besoin en personnel s’accroître. S’ils peinent à recruter, les conditions de travail pourraient s’aggraver.